

## Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 6 juin 2023



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 6 juin 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, parmi lesquels les subventions suivantes :*

### Santé et social

- ▶ **L'association Centre de retraite La Foa Fondation Kiwanis** reçoit une subvention de **5 000 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association au titre de l'année 2023.
- ▶ **L'association l'Accueil** reçoit une subvention d'équipement d'**1 653 706 F** qui participe à l'achat de chauffe-eaux solaires et à une expertise du site pour des travaux à prévoir.
- ▶ **L'association Collectif Handicaps** reçoit une subvention de **800 000 F** pour la participation aux actions de communication et au fonctionnement de l'association.
- ▶ **L'association Autism'espoir NC** reçoit **300 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association en 2023.
- ▶ **L'association Union des professionnels de la petite enfance (UPPE)** reçoit **200 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association en 2023.
- ▶ **L'association Âge d'or** reçoit **100 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association au titre de l'année 2023.
- ▶ **L'association Mouvement pour une Calédonie inclusive (MCI)** perçoit **100 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association en 2023.

## Environnement

- **L'association Symbiose (association des enseignants en sciences naturelles de Nouvelle-Calédonie)** reçoit **11 200 000 F** dans le cadre du dispositif budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide participe à la réalisation du projet « Cité des Sciences ».
- **Le Syndicat mixte « Aquarium de Nouméa et de la province Sud »** reçoit **11 373 000 F** pour la participation à l'organisation de la saison Turtle Watching, (édition 2023/2024).
- **La Nouvelle-Calédonie** reçoit **5 000 000 F** pour la mise en place d'une nouvelle campagne de sensibilisation, de stérilisation et d'identification de chiens et chats errants.
- **L'association Société Nationale de sauvetage en mer (SNSM)** reçoit **5 000 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association au titre de l'année 2023.
- **L'association de surveillance Calédonienne de la qualité de l'air (SCAL-AIR)**, reçoit **5 000 000 F** pour la participation au fonctionnement de l'association au titre de l'année 2023.
- **La Conservation International Foundation** reçoit **2 000 000 F** pour financer un projet pilote de pare feux végétalisés.

## Jeunesse, culture et sports

- **Le Syndicat Intercommunal à vocation multiple de la région de La Foa (SIVM SUD)** reçoit **11 000 000 F** pour la participation au fonctionnement annuel du centre aquatique « Le Grand Bleu » et au soutien à l'investissement nécessaire au maintien de l'activité de la structure.
- **L'association des Wallisiens et Futuniens de Païta** reçoit **5 204 000 F** dans le cadre du dispositif budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide participe à la réalisation du projet lauréat 2022 « Embellissement du Fale Fono », qui vise à financer la réalisation de divers aménagements, permettant d'améliorer et embellir le site du Fale Fono de Païta, véritable lieu de rencontres et d'échanges entre les communautés.
- **L'association Expressions Culturelles** reçoit **5 000 000 F** pour la participation à deux événements culturels : la 5ème édition des Francofolies (les 15 et 16 septembre 2023) et la 3ème édition du festival Jazz à Nouméa (les 17 et 18 novembre 2023).
- **La société TEEPRINT SARL** reçoit une aide compensatoire de **2 237 016 F** dans le cadre de la délégation du service public de la tenue commune confiée par la province Sud pour 2022-2026. Cette compensation vise en la prise en charge de la hausse des coûts des matières premières et du fret pour l'année 2023 pour que le prix du kit vendu aux familles ne subisse pas d'augmentation.
- **L'association Dance Event and Projects (ADEP)** reçoit **850 000 F** pour la participation au projet « La nuit des Chorégraphes - 3ème édition » 2023.



- **L'association Droit au vélo Nouvelle-Calédonie** reçoit **670 000 F**. Cette aide participe aux opérations de sensibilisation au bénéfice de la pratique du vélo en Nouvelle-Calédonie pour l'année 2023.
- **L'association Atoll** reçoit une aide de **500 000 F** dans le cadre d'un voyage d'étude en Nouvelle-Zélande. Cette subvention participe à un déplacement pédagogique et professionnel des étudiants de deuxième année de BTS Tourisme au titre de l'année 2023.
- **L'association Comité d'animation de Thio** reçoit **500 000 F** pour financer la 34<sup>ème</sup> édition de la foire de Thio. Cette aide participe à l'organisation de la foire qui se déroulera les 22 et 23 juillet 2023.

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

